

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Lonay sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 28 juin 2011, a pris les décisions suivantes :

- D'accepter le préavis No 03/2011 – Demande de crédit d'étude pour l'aménagement de la parcelle 1342 au sud du bâtiment de la Poste
OUI : 23 NON : 4 ABSTENTION : 4

- D'accepter le préavis No 04/2011 - Comptes 2010
A L'UNANIMITE

- De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2010
A L'UNANIMITE

- D'accepter le préavis No 06/2011 – Adoption du règlement du conseil d'établissement de l'établissement primaire et secondaire de Préverengas
A L'UNANIMITE

- D'accepter le préavis No 07/2011 – Demande d'adhésion à l'association de communes SDIS MORGET
A L'UNANIMITE

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum, à l'exclusion du préavis No 04/2011, dans les 20 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

Lonay, le 29 juin 2011

Le bureau du Conseil/ag